

**ELECTIONS 2016 DES MEMBRES DE LA CCIR AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
ET DE LA CCI LYON METROPOLE SAINT-ETIENNE ROANNE**

**Déclaration commune de candidature portant adhésion à un groupement, désignant un mandataire et prenant l'engagement de présenter des documents de campagne communs**  
(Article R.713-9-IV du code de commerce)

**Je soussigné** (à reproduire pour chaque candidat du groupement)

NOM : .....

Prénom : .....

N° inscription sur la liste électorale : .....

Candidat pour la délégation de :

Membre titulaire de la CCIR :  sous-catégorie : 1  2  (\*)

Membre suppléant de la CCIR :  sous-catégorie : 1  2  (\*)

Membre de la seule CCI :

(\*) article R.713-8 « lorsque le nombre de sièges attribués, au sein d'une CCIR à une CCI ne permet pas à celle-ci d'avoir un représentant au sein de toutes les sous-catégories retenues pour cette élection, peuvent être candidats l'ensemble des électeurs de la catégorie concernée. Les candidats titulaires sont tenus de se présenter avec un suppléant appartenant à une autre sous-catégorie que la leur. Les électeurs relevant d'une catégorie peuvent voter pour l'ensemble des candidats de cette catégorie. Le résultat de l'élection permet l'affectation du représentant titulaire à une sous-catégorie de la CCIR ».

- **Déclare adhérer et faire acte de candidature sous la forme du groupement suivant :**

Dénomination du groupement : .....

Catégorie professionnelle et sous catégorie

COMMERCE       de 0 à 9 salariés       10 salariés et plus

INDUSTRIE       de 0 à 49 salariés       50 salariés et plus

SERVICES       de 0 à 9 salariés       10 salariés et plus

- Je m'engage à présenter des documents de campagne communs

**Je donne mandat** (cf. option retenue dans la déclaration de candidature) à :

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Pour me représenter et déposer en mon nom, mon dossier de candidature et le dossier de déclaration commune dans les conditions fixées par le code de commerce.

Fait à ..... le.....

Signature du candidat

Signature du mandataire précédée de la mention manuscrite « *Bon pour acceptation du mandat* »

*En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pénales en application de l'article 441-1 du code pénal.*

**Doivent être jointes au présent dossier de déclaration commune, sous peine d'irrecevabilité, les déclarations individuelles de candidature.**